

Délibération 2019-41-CA P

Séance du 17 octobre 2019

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

### **Tarifs du Master International « Transport et Energie »**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse le jeudi 17 octobre 2019, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Daniel COUTELLIER, Administrateur Provisoire de l'ENSIAME qui présente aux membres les tarifs du Master International « Transport et Energie » applicables pour l'année universitaire 2019-2020.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les tarifs du Master International « Transport et Energie » selon les documents joints à la présente délibération.**

Valenciennes, le 22 octobre 2019

Le Président de l'Université,  
Président du Conseil Académique,  
Professeur Abdelhakim ARTIBA



**Extrait de délibération**  
**du Conseil d'Administration**  
**du 21/05/2019**

Le Conseil d'Administration de l'ENSIAME, réuni le lundi 20 Mai 2019 a décidé, à l'unanimité, de voter le tarif de pré-inscription au Master International « Transport et Energie » pour un montant de 7527 € pour le Master 1 (hors frais d'inscription UPHF et CVEC) et de 4 502 € pour le Master 2 (hors frais d'inscription UPHF et CVEC).

Pour extrait conforme,  
A Valenciennes,  
le 21 Mai 2019  
Pour le Président,  
L'Administrateur Provisoire  
de l'ENSIAME



Professeur Daniel Coutellier

## ENSIAME

Université Polytechnique  
Hauts-de-France  
Campus du Mont Houy  
59313 Valenciennes cedex 9  
Tél. : 03 27 51 12 02  
Fax : 03 27 51 12 00  
ensiame@uphf.fr  
www.uphf.fr/ensiame

**Frais pédagogiques – Frais d'inscription**  
**Master International « Transport et Energie »**  
**2019-2020**

Pour des étudiants admis en M1 à la rentrée 2019, qui poursuivront ensuite en M2 à la rentrée 2020:

	Frais d'inscription UPHF	Frais pédagogiques ENSIAME	CVEC	Total
Master 1	243 €	7527 €	90 €	7 860 €
Master 2	243 €	4502 €	90 €	4835 €
				12695 €

Pour des étudiants directement admis en M2 à la rentrée 2019 : 7860 € : cette somme regroupe les frais pédagogiques ENSIAME 7527 €, les frais d'inscription UPHF 243 €, le CVEC 90 €.

Cas particuliers pour la rentrée 2019 pour nos étudiants actuellement en M1 qui seront admis en M2 :

- o frais pédagogiques ENSIAME : 2745 € (comme cela était indiqué sur leur lettre d'acceptation en M1 en 2018)
- o frais d'inscription UPHF: 243 €, CVEC 90 €.

1<sup>er</sup> paiement pour admission définitive : 4000 €